

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

### Qu'est-ce que l'application SIECLE?

### Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- pour le contrôle de l'obligation d'instruction, au titre d'une obligation légale auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du RGPD

### Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

### Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

#### Quels sont vos droits et comment les exercer?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : <a href="mailto:desco.protection-donnees@education.gouv.fr">desco.protection-donnees@education.gouv.fr</a>.

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à <a href="mailto:dpd@education.gouv.fr">dpd@education.gouv.fr</a>
- au moyen du formulaire de contact en ligne : http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD
- ou par courrier postal, à : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)

110, rue de Grenelle 75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL):

au moyen du formulaire de contact en ligne : <a href="https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil">https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil</a>

• ou par courrier postal, à : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

3 Place de Fontenoy

TSA 80715

75357 PARIS CEDEX 07.

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : <u>www.education.gouv.fr/siecle</u>

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

### Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé		
AGRICULTEURS EXPLOITANTS			OUVRIERS		
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel		
	ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal		
21	Artisans	64	Chauffeurs		
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport		
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel		
	CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal		
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles		
33	Cadres de la fonction publique		RETRAITES		
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants		
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise		
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres		
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires		
	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	77	Anciens employés		
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers		
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	_	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE		
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé		
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent		
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants		
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)		
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)		
EMPLOYES					
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique				
53	Policiers et militaires				
54	Employés administratifs d'entreprise				
55	Employés de commerce				
56	Personnels des services directs aux particuliers				

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire: 2025-2026

Formation : Les champs suivis d'un astérisque (*) sont o	obligatoires.	Classe :			
IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE					
Nom de famille* (1) :		Sexe*: F ☐ M ☐			
Nom d'usage (2) :					
		Prénom 3 :			
Pays de naissance* :					
		Nationalité* :			
Ou possède	sa propre adresse :				
Pays:	@ Courriel :				
Tomicile:		Mobile :			
(1) Nom de famille : nom de naissance, oblig (3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul resp ensemble ou séparément; sinon indiquer la l	ponsable parmi les représentants légaux	: à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents,			
REPRÉSENTANTS LÉGAUX					
Un <i>représentant légal</i> détient l'autorité parer la scolarité de l'élève.	itale sur l'élève mineur soit par nature (pa	arents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à			
Lien avec l'élève* :		A contacter en priorité :			
Ce <i>lien</i> est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)					
Nom de famille* :					
Nom d'usage :					
Profession ou catégorie socio-professionnelle*: (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)					
Adresse*:					
Tomicile:	Travail :	<b>☎</b> Mobile :			
J'accepte de transmettre mon ad	resse et mon courriel aux asso	ociations de parents d'élèves : $\square$ de recevoir des SMS : $\square$			
Lien avec l'élève* :		A contacter en priorité :			
		Civilité*: Mme ☐ M. ☐			
lom d'usage : Prénom* :					
Profession ou catégorie socio-professionnelle*: (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)					
Adresse*:					
Code postal*: Commu	ıne* :				
Tomicile:	Travail :	™ Mobile :			
J'accepte de transmettre mon ad	resse et mon courriel aux asso	ociations de parents d'élèves : $\square$ de recevoir des SMS : $\square$			

Date : \_ / /

		C) (IIV) (IIIIE)	
PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉL		A contacter en priorité :	
La personne en charge, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.			
Lien avec l'élève* :		Civilité*: Mme ☐ M. ☐	
Nom de famille* :			
Nom d'usage :		Prénom* :	
Adresse*:			
		<b>™</b> Mobile :	
J'accepte de transmettre mon adresse e	t mon courriei aux associatio	ons de parents d'élèves : 🗌 de recevoir des SMS : 🗌	
AUTRE PERSONNE À CONTACTE	ER .		
Lien avec l'élève* :		Civilité*: Mme ☐ M. ☐	
		Prénom*:	
Tomicile:	Travail :	<b>Mobile</b> :	
J'accepte de recevoir des SMS : $\ \square$			
ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT	TÀ BOURSE		
-		nnrentis ne sont nas concernés	
Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés.  Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire. Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.			
☐ <b>Oui, j'accepte</b> l'étude automatique de m	non droit à bourse.		
□ Non, je refuse.			
Vous-même :			
Nom de famille* (1) :			
		Prénom 3 :	
Date de naissance* ://_ F	Pays de naissance* :		
Département de naissance* (4) :	Commune de naissance* (4	):	
Vivez-vous en couple, sous le même toit	, <u>sans être ni marié(e) ni pac</u>	<u>sé(e)</u> (concubinage) ?	
l'étude du droit à bourse, il est nécessaire cette démarche	de récupérer également sa siti	concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour uation fiscale. Son accord est donc indispensable pour	
		Sa civilité* : Mme ☐ M. ☐	
		Son prénom 3 :	
		nce* (4) :	
(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil	(4) Département (ex : 075) et comm	férent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse une de naissance : à compléter si vous êtes nés en France.	
Je certifie l'exactitude des informations rens	seignées ci-dessus.		

Signature:



Site internet

http://www.clg-gisele-halimi-saint-

mathieu.ac-limoges.fr/

1 rue du Collège

87440 ST-MATHIEU

Collège Gisèle HALIMI Saint-Mathieu

Saint-Mathieu, le 3 juin 2025

La Principale

aux

		Parents d'élève et responsables legaux	
Secrétariat de direction	Madan	ne, Monsieur,	
Références : Courrier – 2024-2025 SM / JF	Dans le cadre de l'inscription de votre enfant au collège, vous voudrez bien vérifier les informations et compléter la <b>fiche de renseignements</b> jointe <b>recto-verso</b> , ( <u>au besoin corriger en rouge</u> ). Pour que votre dossier soit complet, il faut :		
		La fiche intendance Un RIB	
		La <b>demande de tarif social</b> joindre obligatoirement une attestation CAF indiquant le montant du quotient familial ; <i>lire attentivement les documents du Conseil Départemental</i>	
Téléphone		de la Haute-Vienne	
05 55 00 31 97		La fiche d'urgence	
Télécopie		Une copie de la carte vitale	
05 55 00 38 32		Une copie du livret de famille (si non fournie les années précédentes)	
00 00 00 02		Une copie du jugement de divorce le cas échéant	
M		Une copie de la carte d'identité recto-verso ou du passeport (obligatoire pour les élèves	
Mél		de 3 <sup>ème</sup> afin de faire l'inscription au DNB)	
ce.0870047d@ac-limoges.fr		Une attestation d'assurance scolaire. Certaines assurances habitation couvrent également	
		les enfants sur les temps scolaires et périscolaires.	

Merci de retourner l'ensemble des documents <u>au secrétariat</u> pour :

- les 5ème, 4ème et 3ème, le 20 juin 2025 au plus tard (délai de rigueur)
- les 6ème, sur rendez-vous les mardis et vendredis du 20 juin au 4 juillet 2025. (Pour prendre votre rendez-vous, contacter Monsieur FRICONNET, secrétaire de direction, au 05 55 00 31 97)

La rentrée des élèves de 6<sup>ème</sup> aura lieu lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 8h10. La rentrée des élèves de 5ème, 4ème et 3ème aura lieu mardi 2 septembre 2025 à 8h10. (Les 6ème sont libres de cours le mardi 2 septembre 2025. L'accueil reste assuré)

L'équipe de direction du collège Gisèle HALIMI est à votre disposition pour toutes vos questions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Sophie MOREAU

Principale du collège

# **RENSEIGNEMENTS UTILES**

- Les demandes de bourses de collège se feront sur internet à la rentrée.
- L'inscription aux transports scolaires est à la charge des familles ;

## Contacts:

- par téléphone au 05 55 00 31 97
- par courriel : ce.0870047d@ac-limoges.fr

# Inscription - Année scolaire 2025 - 2026

Nom de l'e	nfant :			
Profession de la	mère :			
1 1010001011 40 14	mère :			
	Nom de l'employeur :			
	Adresse :			
Coordonnée de l'employeur :				
. ,	Code postal Commune :			
	Téléphone de l'employeur / / / /			
Profession du	père :			
	Nom de l'employeur :			
	Adresse :			
Coordonnée de l'employeur :				
. ,	Code postal Commune :			
	Téléphone de l'employeur / / / /			
Choix pour l'année	<del>2</del> 2025 – 2026 :			
• Nive	<u>au :</u> □ 6 <sup>ème</sup> ; □ 5 <sup>ème</sup> ; □ 4 <sup>ème</sup> ; □ 3 <sup>ème</sup>			
	<u>me :</u> □ Externe ; □ Demi-pensionnaire 4 jours			
	<u> </u>			
<ul> <li>Transport scolaire : □ Oui ; □ Non</li> </ul>				
Section rugby à XV mixte : □ Oui ; □ Non				
<ul> <li>Option « Langue et Culture de l'Antiquité : Latin » ¹: □ Oui ; □ Non</li> </ul>				
Option Chorale : □ Oui ; □ Non				
1 : L'option « Langue et Culture de l'Antiquité : Latin » si elle est <u>choisie en 5ème</u> , peut être <u>arrêtée en fin de 5ème</u> , mais <u>poursuivie en 4</u> ème, elle <b>est obligatoire en 3</b> ème.				
Fait le / /	Signatures des deux représentants légaux :			

# Pièces à fournir avec le présent document :

	La fiche intendance
	Un <b>RIB</b>
	La <b>demande de tarif social</b> joindre obligatoirement une attestation CAF indiquant le montant du quotient familial ; <u>lire attentivement les documents du Conseil Départemental de la Haute-Vienne</u>
	La fiche d'urgence
	Une copie de la carte vitale
	Une copie de la totalité du livret de famille (si non fournie les années précédentes)
	Une copie du jugement de divorce le cas échéant
	Une copie de la carte d'identité recto-verso ou du passeport (obligatoire pour les élèves de
	3ème afin de faire l'inscription au DNB)
	Une attestation d'assurance scolaire. Certaines assurances habitation couvrent également
	les enfants sur les temps scolaires et périscolaires.
Merci	de retourner l'ensemble des documents <u>au secrétariat</u> pour :
-	les 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> , le 20 juin 2025 au plus tard (délai de rigueur)
-	les 6ème, sur rendez-vous le 4 juillet 2025 au plus tard (délai de rigueur)
	DARDE!
<u>!</u>	Afin de communiquer avec les familles de manière rapide (envoi des bulletins de fin de trimestre, envois d'informations importantes, etc.), votre adresse mail est très importante, pensez à la renseigner.
	Pour <b>tout changement</b> , au cours de l'année, de numéros de téléphone, d'adresse mail, de domicile, de RIB, etc., pensez à en avertir le secrétariat.
	Le suivi scolaire de votre enfant se fait via Pronote ( <a href="https://0870047d.index-education.net/pronote/">https://0870047d.index-education.net/pronote/</a> ) ; les identifiants et mots de passe vous seront fournis ultérieurement.



Fraternité

Collège Gisèle HALIMI Saint-Mathieu

## **FICHE INTENDANCE**

## **ANNÉE SCOLAIRE 2025 / 2026**

(à compléter impérativement, <u>y compris pour les</u> <u>élèves externes</u>)

**RETOUR AU PLUS TARD LE 20 juin 2025** 

IDENTITÉ	DE L'ELEVE
NOM :	Prénom(s) :
Classe :	
CHOIX DII RÉ	GIME 2025 / 2026
DP 4 jours	EXT 🗖
51 4 Jours 15	
'autorisation du Chef d'Etablissement. Les élèves externes peuvent, en fonction de leur emplo est à régler, par avance, à l'Intendance.	
AVIS AUX FAMILLES (1	facture de demi-pension)
	e <b>responsable financier</b> de l'élève (personne qui prend
Nom :	
Prénom :	
Père – Mère – Autre (préciser) *:	
· ·	
Code Postal : Ville :	
Téléphone : domicile :///	portable :///
Mail :	
Joindre impérativement pour tous les élèves bancaire (RIB).	s (y compris les externes), un relevé d'identité
chèque à l'ordre de « Agent comptable du Collège de	ours de trimestre ; le règlement devra être effectué par Saint-Mathieu» ou en espèces, à l'intendance (modalités la date limite de paiement. Il est possible de régler cher la case ci-dessous et remplir l'imprimé page 3)
☐ Je souhaite bénéficier du prélèvement mensue	I (voir modalités page 2)
Signature du représentant légal et du responsable	e financier (si différent du représentant légal) :

### ADHÉSION A LA MENSUALISATION PAR PRELEVEMENT

Vous avez la possibilité d'adhérer à la mensualisation par prélèvement automatique pour le règlement de vos frais scolaires. Si vous estimez, ne pas être en mesure de régler les frais de demi-pension en une fois, vous pouvez opter pour cette modalité. Il suffit de compléter le mandat de prélèvement ci-joint et de le joindre à la fiche intendance, en n'oubliant pas de cocher la case dédiée sur ce document.

Le montant forfaitaire fixé par le Conseil départemental de la Haute-Vienne.

La famille peut demander à tout moment, de plein droit, l'arrêt du prélèvement automatique en adressant un courrier au service Intendance de l'Etablissement. Le prélèvement automatique pourra être arrêté après un rejet de la part de la banque.

Il s'agit d'un service supplémentaire que nous souhaitons vous proposer, l'adhésion n'est donc en aucun cas obligatoire.

Comment compléter le mandat de prélèvement : il suffit de renseigner précisément les zones :

- « Nom et Prénom de l'élève »,
- « Désignation du titulaire du compte à débiter »,
- « Désignation du compte à débiter »,

Dater et signer et retourner au collège au plus tard le 20/06/25 (pour les 6èmes, au plus tard le 04/07/2025) sans oublier de joindre un relevé d'identité bancaire.

Tout changement de coordonnées bancaires de la famille devra être immédiatement signalé au service Intendance.

Les dates de prélèvement ne sont pas encore connues, mais le premier intervient en général au mois de novembre. Si nécessaire, une régularisation sera faite à la fin de chaque trimestre.

Dès que nous aurons connaissance des dates, elles vous seront communiquées.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA  Référence unique du mandat :					
Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.	Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.				
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Agent comptable de 0870047D à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Agent comptable de 0870047D.  Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :  - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.					
NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :					
DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER				
Nom:	Nom : Agent comptable de 0870047D				
Adresse:	Adresse : 1 RUE DU COLLEGE				
Code postal :	Code postal : 87440				
Ville:	Ville : SAINT MATHIEU				
-	Pays : FRANCE				
DESIGNATION DU	COMPTE A DEBITER				
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)					
Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif Paiement ponctuel					
Signé à : Signature :					
Le (JJ/MM/AAAA) :					
DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :					
Nom du tiers débiteur :					

### JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)

#### Rappel

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'Agent comptable de 0870047D. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend directement avec l'Agent comptable de 0870047D.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



Collège Gisèle HALIMI Saint-Mathieu

## **FICHE D'URGENCE**

# **A L'ATTENTION DES PARENTS \***

	NOM:	Prénom :			
<u>ldentité de</u> <u>l'élève :</u>	Classe:	Date de naissance :/			
	Lieu de naissance :				
Barriantanta	Nom et prénom de la mère :				
<u>Représentants</u> <u>légaux :</u>	N° de portable : /				
Et autres responsables					
Familles d'accueil	<u>N° de portable</u> : / / / / /	N° du travail : / / /			
Foyer	Adresse:				
	N° de téléphone du domicile : / /	/ /			
En cas d'URGENCE, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital. L'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. (Pensez à prévenir le secrétariat en cas de changement de numéro).					
Nom d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :					
N° de téléphone : / / /					
Nom et adresse de l'Assurance Scolaire :					
N° de sécurité sociale et photocopie de la carte vitale. :					
Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : /					
A savoir : Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans.					
Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre) : Aménagements et protocoles individualisés : (PAI/PAP/PPRE/PPS)					
J'autorise le personnel de l'établissement à administrer à mon enfant les traitements médicaux selon les prescriptions médicales et je remets les médicaments à l'établissement dûment étiquetés au nom de mon enfant.					
Oui Non (entourer la réponse)					
Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :					
		TEVA			

Remarques que vous souhaitez porter à la connaissance de l'infirmier scolaire.				
Si vous avez des informations confidentielles vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention de l'infirmier scolaire.				
* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par la famille à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez				
transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention de l'infirmière de l'établissement.				

Г